

Présentation : *L'écriture de soi à la Renaissance, en marge des genres*

Paul-Victor Desarbres, Alexandre Tarrête

Ce colloque s'inscrit tout d'abord dans les recherches consacrées à la littérature de la Renaissance. Il est publié dans la collection des *Cahiers V.-L. Saulnier* (n° 41), dirigée par Jean-Charles Monferran, qui accueille depuis plusieurs décennies des actes de colloques consacrés alternativement à des auteurs et à des thèmes. C'était le premier volume consacré en propre à l'écriture de soi, si l'on excepte le numéro 18 (2001) sur *L'épistolaire au xvi^e^ siècle*, dirigé par Catherine Magnien-Simonin (qui traitait de l'écriture des lettres, officielles ou scientifiques aussi bien que familières). Avec ce numéro, l'écriture de soi prend ainsi place dans la série des « colloques Saulnier » à côté d'autres volumes consacrés à d'autres genres littéraires comme le pamphlet, les contes et discours bigarrés, la poésie, le prosimètre, la comédie…

Quelle est la place des genres autobiographiques au xvi^e^ siècle ? C'est toute la question. Les trois grands genres distingués par Philippe Lejeune (l'autobiographie, les mémoires et le journal), sont alors représentés non par des genres constitués, mais par quelques hapax à la fois notables et exceptionnels. En langue latine, on note la *Vie* de Cellini, le *De Vita propria* de Cardan, les *Commentarii de sua Vita* de Jacques-Auguste de Thou. Pour les Mémoires, on note alors la publication imprimée des Mémoires de Commynes, et la parution des Mémoires de Monluc, ou celle des Mémoires des frères Guillaume et Martin Du Bellay ; il faut aussi mentionner la composition des Mémoires de Charlotte Arbaleste Duplessis-Mornay ou de Marguerite de Valois, qui restent d'abord manuscrits. Pour le journal, il faut mentionner les Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile, ou les *Ephemerides* d'Isaac Casaubon, eux-mêmes manuscrits. S'y ajoute enfin l'essai, dans la forme bien particulière inventée par Montaigne, où l'écriture de soi est constamment associée à l'enquête intellectuelle.

Les œuvres autobiographiques existent donc déjà à la Renaissance, même si elles sont

plus clairsemées qu'à l'époque contemporaine : elles n'appartiennent pas encore à des traditions d'écriture établies ni à des « genres » constitués et codifiés. C'est pourquoi, le plus souvent, l'écriture de soi comme pratique diffuse prend des formes variées, et se développe en marge des genres. C'était tout l'objet de ce colloque que d'en chercher les manifestations un peu partout, en traquant pour ainsi dire l'écriture de soi « hors de son lieu », hors des genres constitués (lesquels ne se mettront en place que progressivement, dans les siècles qui suivent). Les contributrices et les contributeurs de ce volume se sont donc tournés vers des œuvres et des corpus encore peu étudiés sous l'angle de l'écriture de soi, abordant par exemple les commentaires érudits, les récits de voyage, les récits de captivité, les archives judiciaires, les récits de cure ou de convalescence, la correspondance officielle, les écrits professionnels, voire les archives judiciaires. Le corpus d'étude a aussi été élargi aux genres poétiques, en français et en latin : l'épître en vers, l'élégie, la poésie de circonstance qui célèbre les naissances ou pleure les défunts, ou encore la poésie carcérale.

Le projet prenait ainsi la suite d'un autre collectif d'inspiration très proche, qui portait sur la période XVII^e^-XVIII^e^ : le volume issu d'un colloque tenu en 2019 à Mulhouse, *Le Geste autobiographique : écrire sa vie (XVII^e^–XVIII^e^ siècles*), sous la direction de Marilina Gianico et Christine Hammann-Décoppet (Paris, Classiques Garnier, 2021), avec une préface de Marc Hersant.

Ce nouveau colloque s'inscrivait également, pour ce qui concerne le XVI^e^ siècle, dans le sillage d'un congrès tenu par la FISIER à Baltimore (2019), organisé par Véronique Ferrer, Luc Vaillancourt et Eugenio Refini, qui avait été consacré au thème des « représentations de soi » en littérature et plus largement dans les arts. Les actes en ont été publiés chez Hermann à Paris en 2023 sous le titre : *Représentations de soi à la Renaissance / Representing the self in the Renaissance,* dir. Véronique Ferrer, Eugenio Refini et Luc Vaillancourt (on peut en lire une recension ici.).

Aujourd'hui, les recherches sur les mémoires d'Ancien Régime sont en pleine ébullition [1]. Pour le XVI^e^ siècle en particulier, les recherches sont très actives, sur les Mémoires et l'écriture de l'Histoire [2], sur les Mémoires et l'écriture de soi [3], sur les Mémoires féminins, de Charlotte Duplessis-Mornay à Marguerite de Valois [4], ou sur cette œuvre à

1. Voir par exemple les colloques *Ordre et désordre chez les mémorialistes d'Ancien Régime*, org. Christine Hammann et Marc Hersant (2023), ou *Usages des mémoires*, de la Renaissance à nos jours (2024-2025), org. Yohann Deguin, Cyril Francès, Sylvain Ledda.

2. Voir par exemple Alicia Viaud, *À hauteur humaine : la fortune dans l'écriture de l'histoire (1560-1600)*, Genève, Droz, 2021 ; Lionel Piettre, *L'Ombre de Guillaume Du Bellay sur la pensée historique de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022.

3. Voir Nadine Kuperty-Tsur, *Se dire à la Renaissance. Les Mémoires au XVI^e^ siècle*, Paris, Vrin, 1997 ; *Ead.* (dir.), *Écriture de soi et argumentation : rhétorique et modèles de l'autoreprésentation*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000.

4. Voir Caroline Trotot (dir.), *Autoportraits, autofictions de femmes à l'époque moderne. Savoirs et fa-*

part que constituent les *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile [5]. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et le « quatrième genre » est longtemps resté un parent pauvre des études littéraires sur la Renaissance. Il y a là une forme de paradoxe puisque, depuis Jacob Burckhardt [6] et jusqu'à aujourd'hui [7], l'histoire de l'art et l'histoire des mentalités n'ont eu de cesse de mettre l'accent sur l'affirmation nouvelle de l'individu à la Renaissance, dans les productions artistiques, dans la vie intellectuelle et religieuse, comme dans l'existence sociale et politique. Or dans le même temps, les études littéraires sur les genres autobiographiques sont restées bien moins développées que les études sur la poésie, le roman et la nouvelle. Dans le sillage des apports théoriques et critiques de Philippe Lejeune, les travaux sur le « Quatrième genre » se sont plutôt concentrés la période XVIII^e^-XXI^e^. La publication du *Dictionnaire de l'autobiographie*, et des « Écritures de soi en langue française [8] », publié en 2017 sous la direction de Françoise Simonet-Tenant, a marqué une inflexion en consentant un effort louable d'ouverture vers les siècles anciens.

D'après Burckhardt, c'est l'émancipation et l'affirmation du sujet à la Renaissance qui caractérisent la Renaissance (au XV^e^ siècle en Italie, puis en Europe au XVI^e^ siècle). Ce mouvement a pour conséquence littéraire, d'abord l'essor de l'écriture biographique – on trouve désormais des vies d'artistes (Vasari), et la biographie n'est plus réservées aux saints et aux monarques) – puis l'apparition de vies singulières écrites par ceux qui les ont vécues, des textes à la première personne, que Burckhardt appelle des autobiographies (*Selbstbiographien*), comme la *Vita* de Benvenuto Cellini et le *De Propria Vita* de Jérôme Cardan. Toutefois, ces textes isolés, publiés bien plus tard, n'ont pu constituer des modèles pour un genre encore en recherche de lui-même [9]. À cette époque, ces rares exemples de livres entièrement consacrés à soi (auxquels on peut naturellement ajouter les *Essais*) sont comme les exceptions qui confirment une règle qui, à la Renaissance comme à l'époque classique, impose la retenue à l'écrivain de soi, et le dissuade de traiter de lui-même dans un livre entièrement centré sur « l'étude de sa personnalité » (un trait définitoire de l'autobiographie proprement dite, selon Philippe Lejeune).

brique d'identité, Paris, Classiques Garnier, 2018.

5. Voir Nancy Oddo et Gilbert Schrenck, *Pierre de L'Estoile. Homme de cabinet, homme de réseaux*, Genève, Droz, 2025.

6. Jacob Burckhardt, *Die Cultur der Renaissance in Italien. Ein Versuch*, Bâle, Schweighauser, 1860 (*La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. H. Schmitt, revue et corrigée par R. Klein, Paris, Plon, 1885 ; Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de Poche », 1958).

7. Voir la mise au point de l'historien Jean-Marie Le Gall, *Défense et illustration de la Renaissance*, Paris, PUF, 2018, chapitre : « Retour sur l'individu », p. 335-360.

8. Françoise Simonet-Tenant (dir.), avec la collaboration de Michel Braud, Jean-Louis Jeannelle, Philippe Lejeune et Véronique Montémont, *Dictionnaire de l'autobiographie. Écritures de soi de langue française*, Paris, Honoré Champion, 2017.

9. Ces textes, qui ne sont pas écrits en français, ont été logiquement exclus de son champ d'étude par Philippe Lejeune (*L'Autobiographie en France*). De plus, comme on le sait, Michel Beaujour, à la suite de Philippe Lejeune, préfèrera désigner le *De Vita propria* de Cardan ou les *Essais* de Montaigne comme des « autoportraits » plutôt que comme des « autobiographies », à cause de leur structure plus thématique que narrative (*Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Seuil, 1980, p. 7).

Ce nouveau colloque a donc cherché à comprendre comment l'écriture de soi avait pu se développer en marge d'œuvres plus codifiées, ou d'écrits plus officiels. Comme il est malvenu de trop parler de soi, de trop se confier, de s'accorder trop d'importance (car on risquerait ce faisant de verser dans la philautie ou dans la jactance), les écrivains ordinaires se contentent de se dire dans les marges, par intermittences et par fragments (Christine Hammann et Marilina Gianico parlent de « pratiques disséminées [10] »). Dans les genres poétiques, le recours à la topique (et au filtre de la *persona* lyrique, en poésie en particulier, mais aussi dans les genres consolatoires) est, d'une autre manière, une concession à la discrétion nécessaire dans l'expression de soi. L'écriture de soi cherche alors à se faire une place. Elle apparaît souvent comme une parole dispersée, qui prend place dans les interstices d'un texte composite, mais elle y manifeste une ambition et une énergie intactes. Au XVI^e^ siècle, l'écriture de soi est tout autant un mode d'expression qu'un moyen d'affirmation de soi et de construction d'une image publique. La publication s'offre alors comme une possibilité nouvelle offerte au sujet de se faire connaître, à la faveur du développement de l'imprimerie. Pour des existences marginalisées comme celle des malades, des prisonniers ou des condamnés, l'écriture est parfois une voie de réparation, de restauration d'une image de soi qui a souffert de la réprobation publique. L'écriture de soi, sous forme manuscrite, se développe aussi dans le cadre familial ou épistolaire. Pour les femmes, qui restent souvent reléguées aux marges de la culture livresque, l'écriture de soi, dans les mémoires familiaux ou dans les livres de raison, est souvent une revendication d'existence qui vise à rectifier un déséquilibre.

Les écritures de soi au XVI^e^ siècle restent encore un territoire à mieux cartographier, au-delà d'œuvres-hapax comme celles de Cardan, Cellini ou de Thou, de Montaigne, ou de L'Estoile ; au-delà aussi des Mémoires (ceux des frères Du Bellay, de Blaise de Monluc, de Charlotte Duplessis-Mornay ou de Marguerite de Valois). Ce colloque a ouvert un chantier collectif, qui a fait surgir des exemples inattendus.

La perspective retenue dans ce colloque, celle de l'autobiographie « hors de son lieu » impliquait un décalage par rapport à un « lieu », c'est-à-dire à des genres considérés *a posteriori* comme autobiographiques – les Mémoires (mais on peut discuter la question, vu la complexité et la multiplicité des formes que recouvre le mot au XVI^e^ siècle), le journal et l'autobiographie. Les contributions étudient en effet plutôt les commentaires érudits, les récits de voyage, les récits de captivité, les récits de cure ou de convalescence, les correspondances officielles, les écrits professionnels, les archives judiciaires. Il y a là moins une exclusive qu'un pas de côté, qui permet de mieux percevoir la présence complexe du « moi » tel qu'il est représenté ou façonné dans les textes de la première modernité.

10. Voir leur texte introductif au colloque cité ci-dessus, *Le geste autobiographique. Écrire sa vie (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)*.

En pratiquant cet écart, les contributions rassemblées cherchent à dégager ce que Christine Hammann-Décoppet et Marilina Gianico appellent des « fragments autobiographiques[11] », Marc Hersant des « éclats autobiographiques[12] » – qu'on pourrait d'ailleurs trouver aussi dans certains Mémoires proprement dits. L'ordre suivi est à la fois thématique et générique, et il met en lumière tour à tour : la stratégie argumentative, le statut rhétorique de la *persona*, le statut du « je » lié à son inscription générique, le statut social.

Les deux premiers textes (à la vérité, une partie du troisième aussi) traitent de médecine. Ariane Bayle nous parle des passages autobiographiques dans les *Voyages* du chirurgien Ambroise Paré, Jérôme Laubner de deux textes autopathographiques, écrits par des malades de la syphilis, Joseph Grünpeck et Ulrich von Hütten. Chez Ambroise Paré, il s'agit d'un texte inscrit dans ses monumentales *Œuvres* de 1585, dédiées au roi. Au-delà de l'enjeu de légitimation de sa démarche scientifique, on voit Paré s'inscrire dans une société de nobles blessés au combat et se forger un « je » en partie collectif : le langage des affects, quand il apparaît, est étroitement lié à cette dimension commune, même s'il permet de construire une identité narrative. Jérôme Laubner retrace la description des stigmates dans des récits de maladie conduits par le malade lui-même, une fois convalescent. Le retour à une forme d'intégrité est accompagné par l'écriture qui témoigne d'une forme de soin de soi, et surtout de la transformation par les auteurs vérolés du discrédit vécu en expertise. Or dans ces cas, le discours du moi, parcellaire, est motivé autant que par une dimension sociale de for externe et lié à une démarche argumentative scientifique.

Alice Vintenon traite de Symphorien Champier, médecin lui aussi, mais son texte aborde d'abord des récits « historiques » : la présence du « je » n'y est nullement évidente à l'âge moderne. On le voit bien à l'exemple qu'elle développe : un extraordinaire jeu de masques sert en effet à Champier, devenu Pierchamp dans son *Histoire des Lyonnais illustres* comme dans son récit de la « rebeine » (révolte contre la cherté), pour camper son propre personnage ou justifier son action, tandis que ses écrits médicaux paraissent plus favorables à l'éclosion de fragments autobiographiques, quand bien même ceux-ci confinent à la fiction.

Alicia Viaud analyse la présence, à la troisième personne, de Lancelot de La Popelinière dans son *Histoire de France* (1581) et dans *La Vraye et Entiere Histoire des troubles* (1571) parue anonymement : l'auteur utilise la fiction de l'amitié et en tout cas y présente sa carrière d'historien soldat dans des « fragments de mémoire », parfois à son avantage,

11. Christine Hammann-Décopet, Marilina Gianico, « Introduction. Gestes autobiographiques : pratiques disséminées et "moi" partiels », *Le Geste autobiographique*, *op. cit.*, p. 7-18, ici p. 10.

12. Marc Hersant, « Disséminations autobiographiques », dans *Le Geste autobiographiques*, *op. cit.*, p. 21-44, ici p. 39.

parfois pour pointer des échecs, mais avant tout pour donner des garanties à l'histoire. L'historien doit avoir « sué ». On retrouve ici une version à la troisième personne de la fameuse « autopsie » définie par François Hartog qui désignait par là les attestations du type « je l'ai vu, j'y étais », que l'on rencontre de l'*Histoire* d'Hérodote aux récits de voyage de la première modernité [13].

Après ces textes, deux autres contributions présentent des cas plus directement reliés aux pratiques d'écriture humanistes. Le commentaire humaniste, par sa démarche comparative, est en effet un lieu de l'écriture de soi – écriture qui va croissant au XVI^e^ siècle. Lucie Claire montre comment le commentaire philologique de Marcus Vertranius Maurus édifie un « je » de commentateur et un véritable *ethos* de savant, dans le dialogue avec les autres humanistes, qui aboutit parfois incidemment à de véritables anecdotes autobiographiques. Le texte suivant relève aussi de l'écriture humaniste, mais constitue un cas-limite, puisque Grégoire Holtz y traite du *De Vita propria* de Jérôme Cardan, médecin d'origine italienne, auteur d'ouvrages encyclopédiques. Dans le *De Vita*, paru après la mort de Cardan en 1576, l'autobiographie n'est ni incidente, ni fragmentaire ; elle a plutôt selon un statut particulier : il s'agit d'un plaidoyer *pro domo* et d'une autobiographie intellectuelle que structure un imaginaire du livre. C'est cet imaginaire, décrit par G. Holtz, qui permet une forme de légitimation et qui préside à la mise en ordre du matériau autobiographique, et qui sert à préparer la réception de l'œuvre.

Le terme de mémoire, au XVI^e^ siècle, renvoie volontiers à un document de travail (rapport, description, etc.) : or c'est du mémoire que procède précisément un genre de l'autobiographique, les Mémoires, au prix d'une *dispositio* particulière, d'un intitulé spécifique et progressivement d'habitudes d'écriture propres. La contribution d'Audrey Duru analyse donc le *Dessein des professions* d'Antoine de Laval, paru en 1605, vaste recueil de mémoires (documents de travail) à vocation testamentaire, montrant quel a été son rôle public depuis 1574. On peut discerner une intention autobiographique dans le principe de collection, mais surtout celle de créer un modèle où l'écrit paraît, avant même la parole, à la racine de l'action, et où Laval pose en exemple de l'officier royal fidèle qu'il cherche à promouvoir. Qu'il y ait ou non parfois affabulation, le dévoilement de la genèse de ces écrits implique une légitimation de l'autobiographisme. Mais encore une fois, c'est un moi corrélé au for externe. Pour sa part, l'enquête de Neil Kenny sur le cas d'un couple d'entrepreneurs-aventuriers, Jean du Chastelet et Martine de Bertereau, baron et baronne de Beausoleil, repose sur l'analyse des écrits de cette dernière : ceux-ci constituent à la fois une apologie bien sûr, mais aussi une forme de rapport d'activité sur l'extraction minière. On passe ainsi de l'écrit professionnel à l'écriture de soi, ordonnée à un certain nombre de contraintes sociales qui conduisent par exemple l'autrice à confondre le personnage de son mari et le sien.

13. François Hartog, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980.

Avec le regroupement suivant, on passe du mémoire à la lettre – en sachant que la distinction entre le mémoire et la lettre est parfois ténue. Dans ses lettres qui ont entre autres la fonction de rapport, Guillaume Du Bellay, lieutenant du roi en Piémont se trouve contraint à parler de lui pour décrire son action, comme il l'est dans ses mémoires. Loris Petris le montre : souvent laconique en parlant de soi, Langey ne s'étend qu'à titre exceptionnel (avec quel *pathos* alors !) sur la façon dont il a risqué sa vie ou sur les malheurs de sa maison : il n'est donc guère fait de place dans ses lettres à un « for interne » ou à l'intime – mais, par occasion, à un moi social, un for externe peut-être, mais conçu selon une morale intérieure [14]. Ce type de limite tracé entre « particulier » et « public » semble se trouver franchi par Étienne Pasquier dans ses *Lettres*, selon l'analyse de Benoît Autiquet. Ce franchissement qui peut s'inscrire dans une stratégie ne va pas de soi et constitue aussi un risque, remarque Benoît Autiquet. Pasquier, montre-t-il, évoque les circonstances qui expliquent et justifient que lui ait été confiée la charge de défendre les intérêts de l'Université de Paris contre les jésuites ; ailleurs, pour étayer un propos sur la médecine, il relate un hasard qui a fait de lui un médecin improvisé.

Le groupement de textes suivant traite de la poésie lyrique. Evidemment, il est entendu que c'est un paradoxe de traiter du sujet fictionnalisé de la poésie lyrique dans la perspective de l'autobiographie (Lejeune exclut la poésie lyrique de son champ). Mais l'exemple que développe Mathilde Bernard nous montre un cas d'épîtres poétiques réellement adressées, au sein de la correspondance de Marguerite de Navarre, datées de 1547-1549. Elle montre que la reine, à travers ce moyen de fiction ou marqueur d'artificialité, cherche à établir une vérité du moi, à la recherche d'une fusion avec l'autre. Le vers crée un espace spécifique pour se dire à travers même les lieux communs. Le texte suivant explore le champ de trois poètes néolatins : Érasme, Giovanni Pontano et Salmon Macrin. Leur poésie témoigne d'une semblable superposition – cette fois constante et recherchée – entre l'*ego* poétique, codifié, artificiel, et l'auteur historique, comme nous le rappelle Virginie Leroux. Salmon Macrin, à la suite de Giovanni Pontano, pratique un lyrisme conjugal qui confine également à la poésie érotique. Érasme (l'un des premiers, après Politien, à utiliser l'expression latine « *se exprimere* », dans le contexte de la querelle du cicéronianisme) pratique en deux occasions une poésie s'apparentant au récit de soi, mais dans une perspective proche des *Confessions* d'Augustin – cette veine morale, parénétique et religieuse se retrouve aussi chez Salmon Macrin. C'est en définitive Scaliger qui, bien que pudique dans les épithalames où il introduit son épouse, s'adonne le plus volontiers à une compulsion autobiographique à des fins d'autopromotion, dans le cadre d'une sociabilité transposée en poésie, et en guise d'exutoire. Dans un champ proche mais sous une autre perspective, Elena Perez traite du cas spécifique de l'émergence d'une poésie de naissance (*génethliaque*) écrite par des pères, dans le sillage de

14. Nadine Kuperty-Tsur, citée par Loris Petris dans le volume présenté, p. 166

Pontano, en latin d'abord puis en français. Celle-ci va de pair avec un essor de la représentation de l'intimité familiale et du portrait. On y retrouve chez Salmon Macrin les inquiétudes de la femme enceinte que le poète cherche à rassurer, chez Charles Fontaine celles du père face au monde qui attend son enfant. La poésie témoigne ici, sinon de la naissance d'un je poétique de père, du moins peut-être d'un « affinement des sentiments privés [15] ».

Pour finir, deux études tâchent de nous faire saisir l'expression du moi dans les marges de la société : Nicolas Lombart, à partir de la poésie carcérale de Clément Marot, Anne du Bourg, Étienne Dolet ou Scévole de Sainte-Marthe, analyse le contexte judiciaire de cette poésie (la procédure inquisitoriale) et montre l'enjeu, crucial pour ces poètes, de rétablir la *fama*, puisque celle-ci constitue désormais un élément de la défense judiciaire. La voix de ces poètes, parfois polyphonique, aboutit à une poésie du moi commandée par des impératifs extérieurs et pour une part profondément sociale, puisqu'elle vise à réduire la marginalisation inscrite dans les faits. Enfin, dans une étude de cas qui est aussi une interrogation sur la méthode, Thibaut Maus de Rolley nous plonge dans les récits (ou aveux) de sorcières, et notamment celui de Madeleine de Demandolx, dans l'affaire Gaufridy qui a secoué Aix au début du XVII^e^ siècle. Une question de méthode se pose face à un récit qui relève sans doute de la parole contrainte (le rôle de l'interrogatoire y est effacé). On peut toutefois y déchiffrer un récit de soi déguisé en diablerie, un écrit témoignant surtout de la dépossession de soi, du ressentiment face à l'impuissance de figures d'autorités à protéger et, qui sait, l'expression d'une victime abusée par un prêtre. Mais c'est finalement l'évocation par la possédée de la magie amoureuse dont elle a été victime qui invite à percevoir une forme d'« agentivité » dans ce qui s'avère, malgré tout un récit de soi. L'enjeu de ces études, on le voit, est toujours de saisir les formes ou formules et les conditions d'une expression de soi, dans le contexte d'un moi qui paraît essentiellement lié à la notion de for interne, non sans dépassements occasionnels qui paraissent moins liés aux formes adoptées qu'aux enjeux extérieurs décidés par les auteurs et dictés par les circonstances.

Pour citer cet article :
Desarbres Paul-Victor et Tarrête Alexandre, « Présentation : *L'écriture de soi à la Renaissance, en marge des genres* », dans *Actualités des publications sur les écritures de soi (Sorbonne Université, 13 mars 2025)*, dir. Françoise Simonet-Tenant, *EcriSoi*, « Manifestations scientifiques », 2026, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/critiques/manifestations-scientifiques/69de0be4544e79d6a1091bd1, page consultée le 1^er^ novembre 2026.

15. Charles de La Roncière, cité par Elena Perez dans le volume présenté, p. 232.